



PLANÈTE EN HÉRITAGE

Le journal de la transmission - n°22 - août 2023



MÉDITERRANÉE

Pour une mer pleine de vie

© Wild Wonders of Europe / Zank / WWF

DOSSIER SPÉCIAL
Redonnons un souffle
à la Grande Bleue P.2-4

ON AVANCE ENSEMBLE
Partageons nos succès
P.5-6

FOCUS TRANSMISSION
Mieux comprendre le legs
P.7

TÉMOIGNAGE
« Mon espoir pour demain »
P.8

Redonnons un souffle à la Grande Bleue

La Méditerranée paie aujourd'hui un lourd tribut au développement économique inédit de la région. Face aux pressions humaines croissantes, son état de santé se dégrade. C'est pour réduire ces impacts que le WWF soutient la création d'Aires Marines Protégées (AMP) : des espaces bien définis au sein desquels les activités de l'Homme sont régulées et la richesse de la biodiversité marine préservée...

Un écosystème sous pression

Herbiers de posidonie, fonds coralligènes, grottes, canyons...

Ces habitats remarquables cohabitent tous au sein de la Grande Bleue, accueillant plus de 17 000 espèces, comme le dauphin bleu et blanc, la tortue caouanne, le discret hippocampe ou la grande nacre, cet étrange coquillage pouvant dépasser 1m de haut ! Avec ses 46 000 km de littoral, la Méditerranée est la plus grande mer semi-fermée au monde. Bien qu'elle ne représente

que 0,8 % de la surface des océans, 18 % de la faune marine mondiale peuplent ses eaux. On y recense notamment 18 espèces de cétacés. Ainsi, il n'est pas rare d'y croiser des rorquals communs, le deuxième plus grand animal de la planète, des globicéphales ou des baleines à bosse. Mais face aux pressions d'un développement économique sans précédent, l'équilibre de la Méditerranée est en péril.

Transport maritime, tourisme, aquaculture, exploration ou même exploitation d'hydrocarbures... Tous

les secteurs traditionnels de l'économie maritime se développent de manière exponentielle et cette évolution crée une compétition grandissante pour une superficie et des ressources marines limitées. Car la Grande Bleue n'est pas, comme nous l'avons longtemps cru, un puits sans fond, débordant de richesses inépuisables !

Un nouveau souffle marin

AMP. Ces trois lettres ne vous évoquent peut-être rien. Dans le monde



de la conservation, elles font pourtant partie du lexique courant. Abréviation « d'Aires Marines Protégées », le sigle désigne ces parcelles de mer et de littoral qui, en raison de leur importance écologique, justifient des mesures de protection spécifiques. C'est l'une des solutions que promeut le WWF pour y concilier la préservation de la biodiversité avec un développement soutenable. Ces sites préservent l'étonnante vie marine, garantissent la subsistance de la pêche, stimulent l'économie locale et permettent aux touristes de découvrir des trésors de biodiversité préservée. Dans de nombreuses aires marines protégées, on crée des zones de non-prélèvement dans lesquelles la pêche est interdite. Les poissons grossissent, et ce faisant, produisent de plus en plus d'œufs, qui sont disséminés par les courants aux alentours, contribuant ainsi à la reconstitution des ressources de pêche.

Outre la création de nouvelles aires marines protégées, le WWF s'implique dans l'efficacité de leur gestion. Depuis 2003, le WWF France se mobilise au travers du réseau international MedPAN, qui rassemble des gestionnaires d'AMP de l'ensemble du bassin méditerranéen.

Le sanctuaire Pélagos

Face aux menaces conjuguées d'un trafic maritime croissant, d'un tourisme de plus en plus intensif et de la pollution grandissante, trois pays des bords de la Méditerranée ont décidé de créer un refuge salutaire pour leurs mammifères marins. Dès le début, le WWF a pris part à l'aventure, incitant, aux côtés d'autres ONG, à sa mise en œuvre. Instauré en 1999, le sanctuaire Pélagos s'étend sur 87 500 km² et fait l'objet d'un accord entre l'Italie, Monaco et la France.

Cela fait donc plus de 20 ans



aujourd'hui que nous participons aux groupes de travail et instances de sa gouvernance, développons des programmes de recherche sur les cétacés, étape indispensable pour une meilleure protection. 20 ans d'un souci constant de protection et de préservation, qui ont été jalonnés de succès et d'avancées.

Parmi les réalisations les plus marquantes, le projet REPCET, un véritable GPS pour grands cétacés qui permet à ces derniers de se faire repérer en haute mer et d'être signalés par les bateaux, afin de limiter les collisions souvent meurtrières avec les navires. À souligner, également, la montée en puissance du label «Whale watching» qui garantit une observation respectueuse des baleines et des dauphins. Mais surtout, la création de cette aire marine protégée ouvre de vrais espaces de discussions entre des parties qui n'ont pas toujours vocation à échanger : scientifiques, pêcheurs, ONG, compagnies maritimes et collectivités territoriales

se retrouvent régulièrement autour de la table dans le but de confronter leurs points de vue. L'exemple le plus frappant est sans doute celui des pêcheurs qui, suite à de nombreuses discussions, ont pris la décision de s'imposer à eux-mêmes un moratoire sur les filets dérivants*, alors encore couramment utilisés.

Aujourd'hui, 33 % des eaux françaises sont couvertes par au moins une aire marine protégée, dépassant l'objectif de 30 % des espaces maritimes et terrestres français en aires protégées.

* Suspendus verticalement dans l'eau, ces filets dérivent avec le courant sur des kilomètres, capturant au passage des espèces non ciblées par les pêcheurs. Chaque année, ces pratiques tuent des milliers de baleines, de tortues, de requins et de dauphins, pêchés accidentellement.

Le rorqual commun



© Hugo Hebbe / WWF France

Emblématique de la Méditerranée, ce cétacé est le plus grand mammifère, juste après la baleine bleue, sa cousine proche. Il mesure en moyenne 20 mètres de long et peut peser jusqu'à 70 tonnes !

Malgré son immense envergure, ce colosse n'en reste pas moins très discret, à tel point que la majorité des visiteurs de la méditerranée ne soupçonnent même pas son existence.

On estime aujourd'hui que 1500 à 2000 rorquals communs peuplent la Grande Bleue.

Des animaux extraordinaires capables de parcourir près de 130 km par jour, parfaitement adaptés à leur environnement.

En moins d'une seconde, le rorqual expulse plus de deux mètres cubes d'air à plusieurs mètres de hauteur. Un souffle puissant dont le son, comme l'explosion douce d'une vague qui s'écrase sur la plage, peut s'entendre à plusieurs kilomètres.

Sa puissance, alliée à une forme très longiligne, en fait un coursier des mers, capable de pointes de vitesse étonnantes, d'une très grande agilité.

Son espérance de vie est très élevée, probablement une centaine d'années. Pourtant, en raison des collisions avec les navires et des effets du changement climatique, entre autres, l'espèce est aujourd'hui menacée.

LA PLUS GRANDE RÉSERVE MARINE D'EUROPE

Cela fait plus d'un demi-siècle maintenant que les îles Selvagens, un archipel du Portugal situé dans l'océan Atlantique, à 160 km au nord de Tenerife et 290 km au sud-est de Madère, sont classées en réserve marine naturelle. Pour célébrer l'anniversaire de cette zone préservée, le gouvernement portugais a annoncé l'extension de sa protection sur plus de 2600 km². L'AMP de Madère devient donc la plus grande réserve naturelle européenne entièrement protégée. "Entièrement", toute la nuance est là. En effet, derrière le terme d'aire marine protégée se cachent plusieurs réalités.

Dans les aires à usages multiples, par exemple, la pêche commerciale et l'extraction minière demeurent autorisées. L'aire marine autour des îles Selvagens est, elle, 100 % protégée. Cela signifie que toute activité maritime y est proscrite. Exit donc, la pêche commerciale, l'exploitation minière et toute autre extraction de ressources. Une excellente nouvelle pour la faune avoisinante, les eaux au large de ces îles formant un point de passage vital pour les poissons et les mammifères migrateurs. Phoques, thons, murènes, dauphins et baleines, mais aussi les oiseaux marins, y trouvent un havre de paix !



Nom scientifique

Balaenoptera physalus

Répartition / Habitat

Dans tous les océans du globe

Population

Environ 100 000 individus dans le monde

Taille & Poids

Environ 20 m de long et 70 tonnes

Régime alimentaire

Carnivore : se nourrit principalement de krill, mais mange aussi des petits poissons pélagiques (harengs, anchois, sardines et capelans)

Statut

Vulnérable (UICN), la population méditerranéenne est classée « en danger ». Classé à l'Annexe I de la CITES

Partageons NOS SUCCÈS

Si nous unissons nos forces, nous avons le pouvoir de construire un monde meilleur pour les générations à venir. Un monde où l'Homme vit en harmonie avec la nature. Voici quelques exemples de victoires que nous avons remportées ensemble. Merci à vous !



Le Canada à la rescousse du monarque

Nuée jaune orangée, flot ininterrompu en route vers le Mexique, les monarques jaillissent par milliers. Le spectacle est magistral ! Tout commence au Canada pour ce superbe papillon qui s'apprête, à l'approche de l'hiver, à réaliser une prodigieuse migration de plus de 4 000 kilomètres...

Hélas, les monarques sont de moins en moins nombreux à entreprendre ce long voyage. Depuis juillet 2022, le papillon est inscrit sur la « liste rouge » des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). En cause, le changement climatique et la perte d'habitat, aussi et surtout les pesticides qui mettent à mal l'asclépiade, une plante indispensable à sa survie.

Mais en novembre dernier, pour le sauver d'une disparition annoncée, le gouvernement canadien a annoncé publiquement son intention d'inscrire le papillon dans la loi du pays sur les espèces en péril. Concrètement, ce nouveau statut devrait permettre de mieux protéger les lieux qu'il fréquente, car il implique l'élaboration d'un vaste plan de rétablissement au sein duquel la protection de ses « habitats essentiels » devient primordiale. C'est pourquoi Ottawa vient enfin de s'engager à protéger le « champ des monarques », un vaste espace vert loué par la société des Aéroports de Montréal où l'asclépiade pousse en abondance...



Regain de vie en Australie

Grâce aux efforts de conservation déployés durant les deux dernières décennies, 26 espèces australiennes ne sont plus en danger. C'est ce que révèle une étude scientifique publiée dans la revue Biological Conservation.

Depuis 1999, la loi australienne sur la protection de l'environnement et de la conservation de la biodiversité dresse une liste des animaux menacés (EPBC). Or, quatorze espèces de mammifères, huit d'oiseaux, deux de grenouilles, une de reptiles et une de poissons qui figuraient sur cette liste vont en être rayées prochainement ou en ont d'ores et déjà été retirées. Le motif ? Leur population a augmenté au cours des dernières décennies et elles ne sont donc plus considérées comme étant en danger d'extinction.

C'est notamment le cas de la baleine à bosse (retirée de la liste en 2022), dont les effectifs ont rebondi après l'interdiction de la chasse commerciale à la baleine ; mais aussi de la grenouille dite « des chutes » et de la grenouille commune (toutes deux retirées de la liste en 2020), deux amphibiens dont les effectifs se sont stabilisés après avoir été décimés il y a une trentaine d'années par le champignon mortel du chytride. Dans un pays qui détient le triste record du taux d'extinction de mammifères, la nouvelle est réconfortante.



© Jean-François Hellio & Nicolas Van Ingen / Biosphoto

Le butor étoilé renaît de ses cendres

En Angleterre, ce héron emblématique a failli disparaître deux fois. Dans les années 1870, l'espèce est déclarée éteinte en raison d'une chasse excessive et de la perte de son habitat, elle-même due à l'assèchement des zones humides pour le développement de l'agriculture. Mais au XXe siècle, l'oiseau ressurgit, grâce notamment à la restauration des zones humides, son milieu naturel. Sa population augmente jusque dans les années 50, où de nouveau elle s'effondre subitement. En 1997, seuls 11 mâles chanteurs sont recensés.

Heureusement, suite à une prise de conscience salutaire, un vaste programme de conservation est lancé. Entre 1996 et 2000, un projet européen LIFE permet de restaurer l'habitat de l'espèce sur treize sites. Il s'agit notamment de favoriser l'augmentation du niveau de l'eau, de contrôler la croissance des buissons et d'améliorer le fonctionnement hydrique des étangs et des fossés. Dans la réserve de la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) de Minsmere (Suffolk), c'est un véritable succès : le nombre de mâles chanteurs passe de deux en 1997 à neuf en 2004.

Entre 2002 et 2006, un second projet LIFE permet la création d'un réseau de roselières favorables pour les butors hivernants et nicheurs. Aujourd'hui, l'espèce est en train de se rétablir progressivement dans le pays. Sa population est ainsi passée de 209 individus en 2019 à 228 en 2021.



© David Lawson / WWF-UK

Le réveil du tigre

En 2010 commence une course folle contre la montre pour sauver le plus grand félin sauvage, le tigre, alors au bord de l'extinction. 13 pays d'Asie et notamment plusieurs grandes organisations de protection de l'environnement, dont le WWF, s'engagent dans le projet TX2 pour multiplier la population mondiale du tigre par deux d'ici 2022. Grâce aux efforts collectifs, l'espèce voit aujourd'hui sa population augmenter...

Selon notre dernier rapport, la tendance au déclin de l'espèce, qui s'observait depuis plus d'un siècle, a été inversée. Une réussite rare en matière de conservation, car la pression exercée sur les tigres et leurs habitats naturels est extrême.

En 2016, nous comptons déjà presque 4 000 individus à l'état sauvage. Aujourd'hui, les populations de tigres sauvages sont en nette augmentation dans certains pays, dont l'Inde, le Bhoutan, la Chine et la Russie, où le nombre d'animaux a même triplé dans le Leopard National Park ! Au Népal, le dernier recensement de 2018 fait état de 235 individus, tandis que le relevé de 2009 n'en comptait que 121. Selon l'UICN, les tigres sauvages sont aujourd'hui 40% plus nombreux dans le monde qu'en 2015. Si ce bond s'explique en partie par l'amélioration des techniques de suivi, il démontre également que la population mondiale de tigres sauvages se stabilise, voire augmente légèrement. Notamment grâce à nos actions de conservation dans certains lieux clés pour l'espèce.

Mieux comprendre LE LEGS

« N'ayant pas d'enfant, je souhaite faire un legs au WWF pour continuer à faire vivre mes convictions écologiques. Je souhaite aussi donner un coup de pouce à ma nièce, mais les droits de succession sont-ils très élevés. Pourriez-vous me conseiller ? »

Vous pouvez concilier les deux et même optimiser fiscalement votre transmission en rédigeant un testament qui désignera le WWF comme légataire universel, notre fondation ayant à charge de reverser la part que vous lèguerez à votre nièce sous la forme d'un legs particulier net de frais et droit : une somme d'argent, un bien mobilier ou immobilier.

Les neveux et nièces sont en effet soumis à des droits de succession élevés (55 %) s'ils héritent de leur oncle ou tante de manière directe. En léguant à votre nièce par l'intermédiaire du WWF, cette dernière bénéficiera de la même part d'héritage que si vous lui aviez légué directement, et ce, sans avoir à supporter pour elle la charge fiscale et la gestion de votre succession.

« Quelles précautions dois-je prendre dans l'hypothèse où un jour je perdrais mes facultés ? »

Bien qu'il ne soit pas toujours facile de se pencher sur la rédaction d'un testament, il est conseillé d'anticiper d'éventuels accidents de la vie qui vous empêcheraient de vous exprimer directement. Le testament permet de vous assurer que votre volonté sera respectée quelles que soient les circonstances.

En optant pour un testament authentique (rédigé devant notaire) plutôt qu'un testament olographe (rédigé entièrement de votre main, sans l'intervention d'un notaire), vous vous protégez d'autant plus d'éventuelles contestations.

Vous pouvez également prendre la précaution (dans votre testament ou dans un acte séparé daté et signé), de nommer un exécuteur testamentaire. Celui-ci aura pour rôle de veiller ou de procéder à l'exécution de vos volontés, que vous ayez ou non des héritiers réservataires. L'exécuteur testamentaire peut être un héritier, un ami, ou encore un professionnel du droit.

Enfin, vous pouvez aussi établir un mandat de protection future : il vous permet de confier à un tiers de votre choix la responsabilité de vous assister si vous n'êtes plus en mesure d'exprimer votre volonté en raison de l'âge ou de la maladie. Le mandataire peut être un membre de la famille, un ami ou un professionnel du droit.



Édito

« Qu'est-ce que je souhaite laisser au monde ? »

Cette interrogation, nous sommes nombreux à nous la poser dans le secret de nos consciences.

Cette question intime et personnelle, nous avons la chance au WWF de pouvoir la voir souvent prendre forme, évoluer, se concrétiser. Chaque fois, je le constate : lorsqu'une personne a reçu les informations correctes et que son projet de transmission est rédigé, elle se sent non seulement soulagée, mais aussi, le plus souvent, sereine et heureuse : les choses ayant été décidées, l'esprit - désormais tranquille - peut aborder sereinement l'avenir.

Nous répondons ici à quelques questions qui nous ont été fréquemment posées ces derniers temps.

Camille PERRIER,
Responsable des legs, donations et assurances-vie
Tel : 01 73 60 40 40 / Email : legs@wwf.fr

MON ESPOIR pour demain

Faire un legs au WWF France, c'est s'engager pour bien plus grand que soi. Derrière ce choix important, se cachent souvent de belles histoires de vie, de passion et de conviction. Et surtout une immense envie d'agir pour donner une chance à demain.

“J’ai décidé de faire un legs au WWF car il est important d’anticiper et de prendre le temps de préparer sa succession. Sans être hantée par elle, la mort est une compagne qui vous suit tout le temps et qui, un jour, frappera à la porte sans qu’on s’y attende !

Lorsque l’on évoque le mot « transmission », j’y entends personnellement tout ce que la nature peut nous apporter : pas seulement les espèces animales, mais également ce qu’elle nous transmet dans le domaine de l’alimentaire, des médicaments, de la biodiversité, des espèces végétales, minérales... c’est inépuisable.

Je souhaite surtout faire un legs pour protéger les animaux. Ce sont en effet ceux qui demandent le moins et qui pourtant ont le plus besoin de protection. Les hommes ne pensent qu’à leurs profits, bien souvent égoïstes, au risque de détruire la planète, alors que l’on n’entendra jamais un lion ou une girafe souffrant en silence... J’ai donc choisi de léguer au WWF en hommage à mon souvenir d’enfance que sont les autocollants pandas tout en coupant la poire en deux : une moitié pour le WWF et l’autre moitié pour la SPA.

L’une des causes qui me tient le plus à cœur dans les missions du WWF est la protection de la forêt (ainsi que les sous-bois, la jungle, la savane, la plaine africaine, etc.). La nature offre tellement de trésors et de beautés gratuitement... Elle est à elle seule un grand livre ouvert : je rêve d’un monde où nous serons de plus en plus nombreux à apprendre à lire ce livre...

J’espère par ce témoignage pouvoir donner envie à d’autres de s’intéresser à la nature. Je souhaiterais par exemple que les enfants retrouvent les plaisirs simples tels que construire un arc, un lance-pierre, chercher des empreintes d’animaux, reconnaître une fleur, etc.

Le message qu’il faudrait diffuser est celui de respecter la nature, d’aimer les animaux comme on peut aimer les humains, car nous faisons tous partie de la même toile, du même écosystème. Si l’une des parties de cette toile disparaît, c’est toute la toile qui menace de s’effondrer. Toutes les espèces vivantes sont connectées et l’extinction d’une toute petite espèce peut entraîner des répercussions fatales.”

David Chevannier ; Ain (Auvergne-Rhône-Alpes)



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
(Formerly World Wildlife Fund) © "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks/
"WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France. 35-37 rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais - France.

Photo de couverture © Wild Wonders of Europe / Zankl / WWF

Ont contribué à ce numéro : Martine Destivelle, Benoit Duchier, Eva Giuseppantonio, Eléonore Hadida, Camille Perrier, Catherine Piante, Stéphane Ringuet, Mathilde Valingot.



Fabrication : Hopping WWF-10897-J